

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

15 JANVIER 2007

À une séance spéciale du Conseil de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances, lundi le 15 janvier 2007. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Maurice Chamberland, Ginette Boily, Rémy Belley, Raynald Godin, Gilles Gaudreault et Cajetan Guay sous la présidence de Monsieur Bernard Maltais.

2007-01-16

1. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION.

ATTENDU que tous les membres du Conseil sont présents;

ATTENDU qu'ils doivent renoncer à l'avis de convocation pour pouvoir siéger;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé par Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renoncer à l'avis de convocation pour la présente séance spéciale.

2007-01-17

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Rémy Belley et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Renonciation à l'avis de convocation.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Achat du camion incendie (autopompe) suite aux soumissions reçues.
4. Période de questions.
5. Levée de la séance spéciale.

2007-01-18

3. ACHAT DU CAMION INCENDIE AUTOPOMPE.

ATTENDU que la municipalité a effectué un appel d'offres pour l'achat d'un camion incendie autopompe 1050 GIPM (résolution # 2006- 11-23);

ATTENDU que les soumissions reçues sont les suivantes :

- **Équipement Levasseur : 219 752.57\$ taxes incluses**
- **Maxi-Métal : 230 458.18\$ taxes incluses**

ATTENDU que les soumissions ont été reçues dans les délais fixés;

ATTENDU que les soumissions ont été ouvertes publiquement et que le nom du soumissionnaire ainsi que le prix a été déclaré à haute voix lors de l'ouverture desdites soumissions le 15 décembre 2006 à 14 h 05;

ATTENDU que la ministre des Affaires municipales et des Régions, Madame Nathalie Normandeau, a autorisé le 11 janvier 2007, la convention engageant le crédit de la municipalité pour l'acquisition d'un camion incendie autopompe par crédit-bail;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Ginette Boily, appuyé par Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, accepte la soumission la plus basse, soit celle de Équipement Levasseur au montant de deux cents dix neuf mille sept cents cinquante deux dollars et cinquante-sept cents (219 752.57\$) taxes incluses pour l'achat par crédit-bail d'un camion incendie autopompe tel que décrit dans la soumission reçue. Que Monsieur Gilles Gaudreault, pro-maire, et Madame Suzanne Gaudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont mandatés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs à cette acquisition.

2005-01-19

5. LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance spéciale est levée à 19 h 05.

MAIRE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRETARIE-TRÉSORIÈRE**